

**AFRIQUE.** — M. le curé de Fessenheim nous communique l'extrait suivant d'une lettre datée de Dakar, 21 mars 1859 :

« Au mois de février dernier, Mgr. Kobès présida la première communion, faite par 21 garçons et 12 filles (noirs ou mulâtres), et répétée par 17 enfants (garçons et filles).

« Vers le même temps Sa Grandeur conféra la tonsure au premier noir, élève du séminaire de Dakar. »

## STATISTIQUE DIOCÉSAINÉ.

### NOMINATIONS.

MM.

CHACHA, curé d'Offemont, nommé curé à Felon.

LITZLER, curé de Kiffis, curé à Liebentzwiller.

STUDER, curé de Buc, curé à Kiffis.

SITTLER, vicaire de Saint-Louis à Strasbourg, curé à Dambach (Niederbronn).

ROY, vicaire de Belfort, curé à Offemont.

FRITSCH, vicaire de Dambach, curé à Heidolsheim.

WELTERLIN, jeune prêtre, vicaire à Baltzenheim.

### Décès.

MM.

SOULT, curé de Nambshiem, âgé de 53 ans.

FOLTZER, curé de Petit-Landau, âgé de 65 ans.

Pour les articles non signés : PANT. MURY.

## NOTICE

### L'ANCIEN PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE DUSENBACH,

PRÈS DE RIBEAUVILLÉ (HAUT-RHIN).

#### I.

Parmi les plus riannes vallées de l'Alsace, on peut citer celle qui s'étend au sud-ouest de la ville de Ribeauvillé, dans le département du Haut-Rhin. Formée par deux longues chaînes de montagnes granitiques et vivifiée par les eaux d'un torrent impétueux, qui la traverse dans toute sa longueur, cette vallée est comparable, pour son aspect sauvage et pittoresque, aux belles vallées de la Suisse. Tout d'abord, à l'entrée même de la gorge, se présente un tableau intéressant : ce sont trois manoirs féodaux, assis l'un vis-à-vis de l'autre, en forme de triangle, et se détachant du milieu d'un vaste amphithéâtre de montagnes et de collines, couvertes de sombres forêts, de frais vignobles et de jolis villages. A la pointe supérieure du triangle se dresse une vieille tour crénelée; c'est le berceau des Ribeaupierre, anciens seigneurs de la contrée. Mentionné dès l'année 1084, illustré en 1280 par le séjour qu'y fit l'empereur Rodolphe de Habsbourg, puis vainement assiégé par lui en 1286, devenu, enfin, l'un des boulevards de la France, dans nos grandes guerres nationales avec l'Angleterre, le vieux manoir, ainsi qu'il est nommé dès le XIII<sup>e</sup> siècle, apparaît comme le roi des monuments féodaux qui couronnent les cimes d'alentour; et tout présage que ses fortes murailles, assises sur la roche vive, résisteront encore de longues années aux ravages du temps. Les deux châteaux placés à la base du triangle, et remontant tous deux au XIII<sup>e</sup> siècle, offrent chacun un aspect particulier. Celui de droite, connu d'abord sous le nom de *Stein*<sup>1</sup>, puis sous celui de *Girsberg*<sup>2</sup>, nom de la famille qui l'occupa au XIV<sup>e</sup> siècle, semble avoir été moins une habi-

<sup>1</sup> La Roche. — <sup>2</sup> Mont des Vautours.

tation humaine qu'un nid d'oiseaux de proie. On dirait à l'aspect lugubre de ces ruines, qu'elles ont conservé l'empreinte du coup de foudre qui les inscrivit pour la première fois dans nos annales en 1287, et la trace sanglante du dernier des Girsberg, tué dans une attaque du fort, en 1422. Le second château, mentionné successivement sous les noms de *Ribeaupierre inférieur*, *grande forteresse de Ribeaupierre* et *château de Saint Ulric*, contraste agréablement par ses ruines pittoresques avec l'aspect désolé du précédent. Reconstitué en 1435, et orné à cette époque d'une chapelle dédiée à saint Ulric, évêque d'Autbourg, l'un des patrons des Ribeaupierre, il laisse encore voir entière sa façade décorée de vertes tentures de lierre et de figuier sauvage; à l'un des angles s'élève sa grande tour carrée, poétisée par la longue détention qu'y subit, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la belle et cruelle meurtrière du noble de Hungerstein.

Un peu au delà de ces châteaux, la vallée offre un souvenir d'une autre espèce. Sur la rive droite du torrent s'étendent des prairies et des terres appelées *propriétés de Saint-Morand*. Ce nom rappelle que là existait jadis un prieuré de Bénédictins, fondé au commencement du XV<sup>e</sup> siècle par des religieux du monastère de même nom, situé près de la ville d'Altkirch. Cette pieuse maison, la deuxième en date de celles du même ordre existant autrefois à Ribcauvillé, vit ses habitants dispersés durant les troubles de la Réforme, et ses bâtiments presque entièrement détruits à l'époque des guerres suédoises. L'église seule subsista jusqu'au milieu du siècle dernier. Alors elle disparut à son tour, en partie dévorée par un incendie, et ne laissant de son existence et de celle du prieuré de Saint-Morand qu'un pieux souvenir.

En pénétrant dans la vallée, on la voit entièrement changer d'aspect. Aux châteaux féodaux succèdent de vastes et industrieuses usines. D'agréables habitations et d'élégants jardins, suspendus aux flancs des collines, alternent avec une longue file de rochers qui bordent la route. Puis, si l'on avance encore davantage, en longeant les rives du torrent dont les vagues bondissent avec fracas de rochers en rochers ou s'écoulent paisiblement emprisonnées dans un canal, on trouve, sur sa droite, à un demi-lieue de la ville, une avenue d'antiques peupliers et de marronniers. Cette avenue s'abaissant jusqu'au bord de la route, semble inviter le voyageur à gravir la montagne, pour y jouir de la vue d'un autre site, le plus intéressant de ceux que présente la vallée. C'est celui de *Dusenbach*, dénomination empruntée à un ruisseau frais et limpide, qui, se précipitant des hauteurs voisines, roule en mur-

murant ses eaux le long de la montagne<sup>1</sup>. Formée par un étroit vallon que dominant de vertes forêts, cette retraite semble l'asile même de la paix; et c'est à peine si le léger bruit du ruisseau dont elle a reçu son nom, interrompt le silence qui y règne. Dans ce vallon, en partie sur le sommet d'un rocher, en partie à ses pieds, se trouvent les ruines de plusieurs chapelles, dont la présence dans cette solitude indique qu'elles étaient consacrées au culte de Marie. C'est, en effet, dans les solitudes que sont situées les chapelles les plus célèbres dédiées à celle qui est représentée dans l'Écriture comme *s'élevant du désert*<sup>2</sup>. Celles de Dusenbach étaient autrefois un pèlerinage dont la célébrité est justifiée par de riches et précieux souvenirs, que nous nous proposons de recueillir dans ce travail. Déjà, il est vrai, ces monuments ont été mentionnés par plusieurs antiquaires d'Alsace<sup>3</sup>, mais ils sont loin d'avoir été étudiés jusqu'ici d'une manière complète. Leurs origines, notamment, et leur objet religieux n'ont été qu'insuffisamment indiqués. Nous croyons donc ne pas faire un travail inutile, en leur consacrant une notice détaillée, embrassant à la fois leur histoire et celle de quelques autres établissements qui s'y rattachent.

## II.

Si l'on en croit les traditions, Dusenbach, comme plusieurs autres pèlerinages fort connus, aurait été sanctifié d'abord par le séjour d'un pieux ermite qui serait venu s'établir dans cette solitude au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle et y aurait élevé le Calvaire qu'on voyait autrefois sur une légère éminence au-dessus des chapelles.<sup>4</sup> Selon les mêmes traditions, la construction la plus ancienne, assise à l'extrémité du rocher, daterait aussi de cette époque, et voici à quelle occasion elle aurait été élevée :

<sup>1</sup> *Dusen*, en vieux allemand, couler en murmurant; *bach*, ruisseau.

<sup>2</sup> «Quelle est celle-ci qui s'élève du désert comme la fumée odoriférante d'une composition de myrrhe et d'encens?» (*Cant.* III, 6.)

<sup>3</sup> Voyez entre autres : GRANDIDIER, *Vues pittoresques de l'Alsace*; Strasbourg, 1788; in-4°. — GOLBÉRY et SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités de l'Alsace*; Strasbourg, 1826; in-4°. Le premier de ces auteurs est le plus ancien de ceux qui ont parlé du pèlerinage de Dusenbach avec quelque détail; comme il a écrit à une époque où les chapelles existaient encore et d'après d'anciens mémoires, aujourd'hui perdus, nous nous sommes, dans ce travail, appuyé quelquefois sur son autorité.

<sup>4</sup> GRANDIDIER, *Vues pittoresques de l'Alsace, Dusenbach*; p. 1.

En 1197, le pape Innocent III fit annoncer une nouvelle croisade. Martin, abbé du monastère de Pairis, en Alsace, fut chargé de prêcher la guerre sainte en Suisse et en Allemagne. Bâle surtout fut l'un des théâtres des prédications du nouveau Pierre-l'Ermitte. A sa voix et à son exemple, l'évêque Lutholde de Rœtheln prit la croix et appela les vassaux de son église sous ses drapeaux.

Selon la tradition, Égelolphe de Ribeaupierre, feudataire de Bâle pour la terre de ce nom, serait venu avec une troupe de ses gens rejoindre son suzerain, et aurait fait voile avec lui pour l'Orient. On sait que l'expédition commandée par Baudouin IX, comte de Flandre, Boniface II, marquis de Montferrat, et Henri Dandolo, doge de la république de Venise, au lieu de se diriger immédiatement sur Jérusalem, se détourna vers Constantinople pour y rétablir sur le trône l'empereur Isaac-l'Ange Comnène et son fils Alexis. Constantinople fut pris, l'usurpateur chassé; mais l'inexécution des promesses jurées et l'usurpation de Camatère-Ducas Comnène ayant armé de nouveau les croisés contre Byzance, la ville fut enlevée une seconde fois d'assaut, le 12 avril 1204, et livrée au pillage. Dans ce mouvement tumultueux l'ardeur des croisés se porta principalement sur les reliques et les autres objets de piété dont abondaient les églises de l'antique Byzance. Égelolphe de Ribeaupierre se serait emparé dans l'une d'elles d'une statue de la très-sainte Vierge et, de retour dans son pays, il aurait fait construire dans la solitude de Dusenbach la chapelle sise à l'extrémité du rocher et y aurait déposé la précieuse image.<sup>1</sup>

Telle est la tradition sur l'origine de la première chapelle. Sans la rejeter complètement, nous croyons qu'elle demande une rectification importante. Selon les annales manuscrites de l'ancienne maison de Ribeaupierre, le voyage d'Égelolphe dans le Levant n'aurait eu lieu qu'en 1218. «Au mois de mars de cette année,» disent ces annales (lors de la cinquième croisade, dirigée par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et André II, roi de Hongrie), «une puissante expédition partit de l'Allemagne et surtout de l'Alsace pour la Terre-Sainte; parmi les croisés fut Égelolphe, seigneur de Ribeaupierre, fils d'Ulric I<sup>er</sup>, accompagné de beaucoup d'autres nobles. L'armée chrétienne arriva au mois de Mai devant Damiette et assiégea cette place une année en-

<sup>1</sup> *Idem, ibid.* — Sur l'expédition de Constantinople, voyez l'*Historia Constantinopolitana*, recueillie d'après l'abbé Martin, présent au siège, par Gunther, religieux du monastère de Pairis, et publiée par H. Canisius : *Antiquæ lectiones*, t. V, p. 388 et suiv.

«tière par terre et par mer.»<sup>1</sup> En 1221, ajoutent ces mêmes annales (à la suite de la restitution de Damiette aux Sarrasins et de la trêve conclue avec eux), «Égelolphe, après avoir perdu plus de la moitié de son monde, tant par la longueur de la route que dans les combats livrés aux Grecs, revint dans son pays, où il mourut peu de temps après.»<sup>2</sup> A moins d'admettre deux voyages de ce seigneur dans le Levant, ce qui n'est pas probable dans un si court espace de temps (1204-1218), il faut nécessairement opter pour l'un de ces voyages; nous croyons que celui qui est consigné dans les annales de Ribeaupierre est le seul authentique. Il résulte de là que la tradition relative à la fondation de la première chapelle de Dusenbach doit être rectifiée de la manière suivante : Il y a eu confusion dans l'opinion publique entre le siège de Constantinople et celui de Damiette : ce qui s'explique facilement par le rapprochement des temps, par l'analogie des circonstances et par la célébrité du premier siège. C'est à la suite, non de la première, mais de la seconde expédition, et probablement pour remercier Dieu des dangers auxquels il avait échappé, qu'Égelolphe fit construire la première chapelle de Dusenbach. Quant à l'importation par lui d'une statue de la très-sainte Vierge, cette tradition doit également être rectifiée en ce sens, que ce seigneur rapporta avec lui une statue, mais tirée d'un autre lieu que Constantinople, et différente, ainsi que nous le dirons plus loin, de celle qui fut honorée dans les derniers temps à Dusenbach.

La tradition ajoute que le noble croisé fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fondée.<sup>3</sup>

Les faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Dusenbach et les souvenirs qui se rattachaient à l'origine du nouvel établissement ne tardèrent pas à le rendre populaire. Aussi les descendants du fon-

<sup>1</sup> «Dieses Jahr geschah ein gewaltiger zug aus Teutschland und sonderlich aus dem Elsass nach dem heiligen landt; und brachen auf zum anzug im Martio. Dahin zog auch Egenolfus *Ulrici primi* Sohn, herr zu Rappolstein, mit vielen vom adel und grosser ritterschafft. Diese rückten mit dem Christlichen heer im Maio für die Statt Damietta und belagerten dieselbe zu wasser und zu lande ein gantzes jahr.» (*Annales de Ribeaupierre*, rédigées au XVII<sup>e</sup> siècle sur les documents déposés aux archives, par J.-J. Luck, archiviste de la seigneurie; anno 1218. Ce manuscrit est conservé dans la bibliothèque publique de la ville de Strasbourg.)

<sup>2</sup> «Herr Egenolf als er mehr als den halben theil seines volks durch vil unglück, ferne des wegs, und unter den Griechen verlohren hatte, ist er wider nach haus kommen und nicht lang hernach gestorben. (*ibid.* anno 1221.)»

<sup>3</sup> GRANDIDIER, *Vues pittoresques de l'Alsace; Dusenbach*; p. 2.

dateur favorisèrent-ils son développement en ajoutant successivement de nouvelles constructions à la première. Vers l'année 1260, toujours au témoignage des traditions, les deux frères, Ulric II et Henri I<sup>er</sup>, neveux d'Égelolphe, firent ériger une seconde chapelle à côté de la précédente; c'est celle qui est composée de deux édifices s'ouvrant l'un sur l'autre et où l'on voit encore la naissance des ogives.<sup>1</sup>

Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Anshelm II, petit-fils d'Ulric II, en ajouta une troisième, plus petite que les deux autres et située au pied du rocher. Voici, d'après la tradition, quelle aurait été l'origine de cette construction : Un jour qu'Anshelm, avec la fougue qui le caractérisait et qui lui fit donner le surnom de *Téméraire*, poursuivait un cerf dans la forêt voisine, il arrive tout à coup à l'extrémité d'un rocher ayant plus de quarante pieds d'élévation. Poussé par la meute, le cerf franchit l'abîme; l'ardent chasseur ne peut lui-même retenir sa course; il s'élanche et vient tomber sans se blesser au pied du rocher. Ce serait pour avoir échappé à ce mortel danger qu'Anshelm, en signe de reconnaissance, aurait fait bâtir cette troisième chapelle.<sup>2</sup>

Quoique cette légende soit confirmée jusqu'à un certain point par la dénomination de *Saut-du-Cerf*, que porte encore aujourd'hui le rocher témoin de cet événement<sup>3</sup>, nous émettons sur l'origine de la troisième chapelle de Dusenbach une conjecture qui nous paraît micux fondée. Dans l'année 1293, Anshelm, dont la vie entière ne fut qu'une suite de luttes et de combats, avait, de concert avec le prévôt Walther Rösselmann, fait insurger la ville de Colmar contre l'empereur Adolphe de Nassau. Tombé aux mains de l'ennemi à la prise de la ville, il faillit payer sa révolte de sa tête et n'échappa à la mort que par l'intercession des seigneurs qui accompagnaient l'empereur; mais il fut jeté dans un cachot du château d'Achelm, en Souabe, où il resta enfermé jusqu'au commencement de l'année 1297. Ce fut vraisemblablement en mémoire de sa délivrance qu'Anshelm fit construire la chapelle dont nous parlons. Cela est d'autant plus probable que cette délivrance eut lieu à la fête de la purification de la très-sainte Vierge.<sup>4</sup>

Telle est l'origine des trois anciennes constructions de Dusenbach.

<sup>1</sup> GRANDIDIER, *Vues pittoresques de l'Alsace; Dusenbach*; p. 2.

<sup>2</sup> *Idem, ibid.*

<sup>3</sup> *Hirschen-Sprung*. Ce rocher est situé dans la proximité de Dusenbach, à droite de la route de Ribeauvillé à Sainte-Marie-aux-Mines.

<sup>4</sup> On lit dans les annales des Dominicains de Colmar au sujet de la délivrance d'Anshelm : «*Dominus de Rapoltzstein fuit a captivitate regis Romanorum post pu-*

Quoique les faits que nous venons de raconter reposent presque uniquement sur des traditions, ils n'en sont pas moins certains, sinon quant à quelques détails, du moins quant à l'époque que ces traditions assignent à l'origine des chapelles. On en trouve positivement la preuve en ce que dès les années 1311, 1312 et 1318, ces chapelles sont mentionnées nominativement dans les annales de la maison de Ribeau-pierre, à l'occasion de rentes qui leur sont constituées par des habitants de Ribeauvillé et de fondations obituares qu'y firent les deux frères Jean IV et Henri IV de Ribeaupierre, neveux d'Anshelm.<sup>1</sup> Ces mentions jointes au caractère de leur architecture, qui est dans le style ogival, ne laissent aucun doute sur leur haute antiquité et corroborent les récits qui placent leur origine au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les guerres, que la France et l'Angleterre se firent au siècle suivant, devinrent fatales aux chapelles de Dusenbach. Après les désastreuses journées de Crécy et de Poitiers, la paix ayant été signée à Brétigny en 1360, les troupes soldées par l'Angleterre furent licenciées. Pour se procurer des ressources, ces soldats se formèrent en *grandes compagnies* ravageant tous les pays sur leur passage. Après avoir épuisé la France, un grand nombre de ces aventuriers se jetèrent sur les domaines de l'Électeur de Trèves, d'où ils furent repoussés. Les villes de l'Alsace, menacées aussi, s'unirent contre eux par un traité de défense mutuelle, conclu à Colmar le 15 mai 1362.<sup>2</sup> Mais comme rien n'était prêt pour les arrêter dans leur marche, les compagnies, quelques années après, pénétrèrent sans obstacle dans le pays. Le 4 juillet 1365, 40,000 de ces aventuriers envahirent l'Alsace. Après avoir vainement essayé d'emporter Strasbourg d'assaut, ils se répandirent dans toute la province et y promènèrent avec eux le brigandage. Les lieux saints ne furent pas respectés. Les chapelles de Dusenbach notamment furent dévastées<sup>3</sup>; mais il paraît que les suites de ces dévastations furent immédiatement réparées. Les deux frères Brunon I<sup>er</sup> et Ulric VII de Ribeaupierre rétablirent les chapelles aussitôt après la retraite des compagnies qui, gorgées de butin, s'étaient retirées en toute hâte lorsque l'empereur Charles IV,

*rificationem beatæ Mariæ virginis liberatus.*» Voyez la *Collection des historiens d'Allemagne*, d'Urstisius, II<sup>e</sup> part., p. 29, année 1296, c'est-à-dire 1297, l'année allant, durant le Moyen-Age, de Pâque d'une année à Pâque de l'année suivante.

<sup>1</sup> *Annales de Ribeaupierre*, aux années indiquées.

<sup>2</sup> Voyez ce traité dans la *Chronique d'Alsace de Kœnigshoven*, publiée par SCHILTER, p. 887.

<sup>3</sup> GRANDIDIER, *Vues pittoresques de l'Alsace; Dusenbach*; p. 2.

forcé par la clameur publique, eut fait mine de vouloir marcher contre elles.<sup>1</sup>

Ce que nous venons de dire des monuments de Dusenbach se rapporte à ce qu'on peut appeler la première époque de leur histoire, depuis leur origine jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Durant ce temps, le pèlerinage fut dédié à la très-sainte Vierge, mais sans avoir en vue telle ou telle circonstance particulière de sa vie. A partir de cette époque, il fut spécialement consacré au culte de Notre-Dame du Calvaire et à celui de la Passion du Sauveur, dont les principales stations furent reproduites à Dusenbach.

(La suite à la prochaine livraison.)

BERNHARDT,

ancien Élève de l'École des Chartes.

### DU STYLE QU'IL FAUT CHOISIR

## POUR LA CONSTRUCTION DES ÉGLISES.<sup>2</sup>

### III.

Nous avons promis d'examiner la valeur des objections qu'on élève contre la restauration de l'art religieux du Moyen-Âge. Elles sont spécieuses, mais elles manquent de franchise; et il n'est pas difficile, croyons-nous, d'en faire ressortir le côté ruineux.

L'architecte éclairé, appelé à choisir parmi les styles, n'éprouve pas un grand embarras; l'histoire et l'expérience ont tranché les difficultés capitales, et il ne s'agit que d'opter entre les monuments qui entourent comme une ceinture d'or les siècles chrétiens, si étonnants par leur fécondité. On l'a prouvé : le roman et l'ogive sont deux styles essentiellement chrétiens; symboliques, favorables aux solennités du culte et au progrès des beaux-arts qui contribuent à en rehausser l'éclat.

<sup>1</sup> *Idem, ibid.* — Sur les compagnies, voyez la *Chronique de Kænigshoven*, par SCHULTER, p. 136 et suiv.

<sup>2</sup> V. pages 89-97.

Tout à l'heure un maître illustre nous dira que ces styles sont pleins de science, de méthode et d'harmonie. Arrêtons-nous-y. Nous essaierons de faire d'abord aussi bien que nos pères; si nous réussissons à les égaler, ce qui est douteux, il nous sera permis de les dépasser. Mais prétendre les dépasser dans notre état d'infériorité et avec des moyens que n'assurent ni la foi, ni l'esprit de sacrifice des chrétiens d'un autre temps, ce serait vouloir faire prendre notre pauvreté pour richesse et nous délivrer un certificat de présomption. En observant, au contraire, et en imitant les œuvres de nos devanciers des grands siècles chrétiens, nous nous facilitons l'intelligence de leur art, la connaissance de leurs procédés et l'appréciation des principes qui les dirigeaient. Nos imitations ne seront pas des copies serviles; nous mettrons à profit les ressources que les temps modernes ont trouvées ou perfectionnées. Tous nos efforts doivent tendre à réaliser l'idéal des sanctuaires chrétiens, idéal qui relève l'homme en le rapprochant de Dieu et en lui permettant d'exprimer dans la pierre et sur le métal quelques-unes des vérités que le divin Rédempteur a jetées à pleines mains dans nos âmes.

Avant d'aborder les difficultés qu'on soulève contre l'emploi du bon style chrétien, citons les paroles graves et concluantes d'un des maîtres de l'art, de M. Viollet-Le-Duc, dont la compétence en ces matières est hors de doute. Il n'est ni enthousiaste, ni exclusif; c'est lui qui a pénétré le mieux dans les profondeurs de l'art du Moyen-Âge et qui en a étudié la partie technique avec le plus de succès. Il joint encore à ce mérite si rare de solides connaissances historiques, ce qui lui donne dans la question que nous traitons une incontestable autorité.

« Il nous souvient (il y a de cela vingt-cinq ans), dit-il<sup>1</sup>, qu'alors un grand nombre de maîtres en architecture admettaient à peine l'existence de ces monuments qui couvrent le sol de l'Europe et de la France surtout. A peine permettait-on l'étude de quelques édifices de la Renaissance française et italienne; quant à ceux qui avaient été construits depuis le Bas-Empire jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, on n'en parlait guère que pour les citer comme des produits de l'ignorance et de la barbarie. Si nous nous sentions pris d'une sorte d'admiration mystérieuse pour nos églises et nos forteresses françaises du Moyen-Âge, nous n'osions avouer un penchant qui nous semblait une sorte de dépravation du goût, d'in-

<sup>1</sup> VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*; Préface.



Unser liebe frau in Dusenbach bei Rappoltschweier im Elsass

REUWICHELSEN S. R. I. PRINCIPIAL DOMINO DÑO IOANNI CONRADO  
Epi & copo Basiliensi, Dño suo Clementiss' Humill' affectu ac demissis' offert obsequio.

1667

- 1. Unser Lieben Frauen Grab
- 2. Das Neue Haus
- 3. Der Berg Aliveti
- 4. Unser Lieben Frauen Kapellen
- 5. Das Grab Christi
- 6. Die grosse Kirche
- 7. Der gespalteneself
- 8. Der Berg Lahnarin
- 9. Die gefangenschaft Christi

Lith. Jung & Dörner, 19, Strasbourg

Martinus Seckler, S. S. Theol. Dr. Decan, Cap  
ac Ecclesiae Rappoltsweileranae Rector.

Peter Aubry sculpsit.

DUSENBACH

ancien pèlerinage

NOTICE

SUR

LE PÈLERINAGE DE NOTRE-

PRÈS DE RIBEAUVILLÉ (HAUT-RHIN)

III.

descendant du croisé de Damie  
Il avait déployée, en 1477, à  
Téméraire, Maximin II de  
ses voyages de dévotion à Saint  
de saint Pierre à Rome, voul  
de son aieul et de cette g  
qui ne croyait pas sa vie cor  
entreprit ce voyage dans l'an  
en compagnie de plusieurs sei  
quels on distingue Jean, con  
spard Zorn de Bulach, ces d  
Erhard de Breitenbach, doy  
me relation du voyage; Fé  
à Ulm, et Erhard Reuw  
des pays parcourus et dess  
de Breitenbach, célèbre à j  
artistique sur des contrées

pages 200-216.  
nière édition de cet ouvrage,  
de Reuwich, fut publiée à M  
de Breitenbach decani et cam  
ad visendum Christi sepulchru  
vom Katharinam. Devenue cél  
dans les principales langues de  
Lyon, le 28 novembre 1488; d  
sur cuivre; c'est la première  
Annales typographici ab ar  
1488; t. II, p. 131, et t. III, p

## NOTICE

SUR

## L'ANCIEN PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE DUSENBACH,

PRÈS DE RIBEAUVILLÉ (HAUT-RHIN).<sup>1</sup>

[Breitenbach]

III.

Digne descendant du croisé de Damiette, et déjà connu par la bravoure qu'il avait déployée, en 1477, à la journée de Nancy, où périt Charles-le-Téméraire, Maximin II de Ribeaupierre, après avoir accompli des voyages de dévotion à Saint-Jacques-de-Compostelle et au tombeau de saint Pierre à Rome, voulut aussi visiter la Terre-Sainte, à l'exemple de son aïeul et de cette généreuse noblesse du temps des croisades, qui ne croyait pas sa vie complète si elle n'avait vu la Palestine. Il entreprit ce voyage dans l'année 1483, à l'âge de quarante-six ans, en compagnie de plusieurs seigneurs laïques et ecclésiastiques, parmi lesquels on distingue Jean, comte de Solms, Henri de Schauenburg, Gaspard Zorn de Bulach, ces deux derniers originaires de l'Alsace; Bernhard de Breitenbach, doyen du chapitre de Mayence, qui publia une relation du voyage; Félix Fabri, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, à Ulm, et Erhard Reuwich, peintre d'Utrecht, qui leva les cartes des pays parcourus et dessina les Saints-Lieux. On connaît la relation de Breitenbach, célèbre à juste titre comme offrant le premier travail artistique sur des contrées à jamais célèbres.<sup>2</sup> Embarqués le

<sup>1</sup> V. pages 209-216.

<sup>2</sup> La première édition de cet ouvrage, rédigée en latin et enrichie des cartes et des dessins de Reuwich, fut publiée à Mayence, le 11 février 1486, sous le titre : *Bernardi de Breitenbach decani et camerarii Moguntini, itinerarium in terram Sanctam ad visendum Christi sepulchrum et in montem Sinai ad divam virginem et martirem Katharinam*. Devenue célèbre dès son apparition, cette relation fut traduite dans les principales langues de l'Europe. Une version française en fut imprimée à Lyon, le 28 novembre 1488; dans cette édition les cartes de Reuwich sont gravées sur cuivre; c'est la première gravure de ce genre faite en France. Voyez PANZER, *Annales typographici ab artis inventæ origine usque ad annum 1500*, t. I<sup>er</sup>, p. 538; t. II<sup>e</sup>, p. 131, et t. III, p. 25.

1<sup>er</sup> juin 1483 à Venise, où ils s'étaient donné rendez-vous, les nobles pèlerins visitèrent successivement la ville sainte, Bethléhem, le fleuve du Jourdain et les principales villes de l'ancienne Judée; puis, traversant le désert, ils se rendirent au mont Sinaï pour y vénérer les reliques de sainte Catherine, l'illustre martyre d'Alexandrie. <sup>1</sup> Revenant ensuite par l'Égypte, ils rentrèrent au port de Venise le 8 janvier 1484.

De retour dans son pays et plein encore des souvenirs émouvants de la cité sainte, Maximin II de Ribeaupierre voulut perpétuer ces souvenirs à Dusenbach et y reproduire les principaux lieux, témoins des souffrances du Sauveur. La localité, du reste, se prêtait merveilleusement à cette reproduction. Formée, comme nous l'avons déjà dit, par deux longues chaînes de montagnes, la vallée où est situé Dusenbach n'est pas sans analogie avec l'étroite et profonde vallée du Cédron, qui sépare le mont des Oliviers du mont Moria. Le torrent qui roule ses ondes fougueuses à travers cette vallée peut être comparé à celui du Cédron; le monticule surmonté de la croix, à la montagne du Calvaire, et les trois chapelles de Dusenbach, aux trois églises dont se composait autrefois la basilique du Saint-Sépulcre. On voit qu'il y avait peu de chose à faire pour transformer ces lieux en une sorte de Jérusalem, image de la première. Maximin II entreprit cette œuvre.

Une première station des Saints-Lieux qu'il fit reproduire à Dusenbach, est le jardin des Oliviers, où, dans la nuit qui précéda sa Passion, le Sauveur, livré à une agonie mortelle, inonda le sol d'une sueur de sang. Un emplacement, situé au pied des chapelles et dominé par un vaste rocher, offrant ainsi quelque analogie avec la grotte où se passa le mystère de cette agonie divine, fut consacré à rappeler ce souvenir. Maximin II y fit sculpter en grandeur naturelle la statue de Jésus à genoux et priant, celle de l'Ange qui soutient sa faiblesse, et les statues des trois disciples endormis. Ces figures en pierre peinte, et qui ne sont point dénuées d'expression, subsistent encore. <sup>2</sup> Les armes de la maison de Ribeaupierre, que l'on voyait autrefois sculptées au haut du rocher, et le chiffre 1494, qu'on lit encore gravé sur la pierre

<sup>1</sup> Ces reliques étaient conservées dans le monastère de la Transfiguration, au pied de la montagne.

<sup>2</sup> Elles sont conservées dans un jardin avoisinant l'église paroissiale de Ribeaupierre.

qui servait de piédestal à l'Ange consolateur, indiquaient l'auteur de ces embellissements et précisaient l'époque à laquelle ils furent terminés.

Une autre station des Saints-Lieux, reproduite à Dusenbach par Maximin II, est celle qui est désignée à Jérusalem sous le nom de *prison de notre Seigneur*. Cette station, formée d'une cavité creusée dans le roc du Calvaire, est ainsi nommée parce que c'est en ce lieu que, selon la tradition, le Sauveur du monde fut enfermé en attendant que les apprêts de son crucifiement fussent terminés. Pour figurer cette station, Maximin II fit élever à Dusenbach une tourelle qui subsiste encore et dont l'architecture bizarre décèle le XV<sup>e</sup> siècle. Elle se compose de deux carrés inégaux superposés et se coupant à angles droits. Dans cette tourelle il fit placer la statue du Sauveur enchaîné; et cette circonstance la fit appeler *Tour de la captivité du Christ*. <sup>1</sup> On y lit encore aujourd'hui quelques fragments d'une inscription en vers allemands, relative à ce fait.

Une troisième station établie à Dusenbach fut celle du crucifiement. Le lecteur se rappelle qu'à l'origine du pèlerinage, et par une sorte de prédestination de ces lieux, un Calvaire avait été élevé sur une légère éminence qui domine les chapelles et qui est située à quelques pas de la tourelle dont nous venons de parler. Maximin n'eut donc qu'à compléter cette station. Il y ajouta un certain nombre d'oratoires espacés le long de la route de Ribeaupierre à Dusenbach, à l'imitation, et d'après les distances de ceux que l'on trouve à Jérusalem le long de la *Voie douloureuse*; et chose assez singulière! comme si la nature elle-même eût voulu aider à rendre cette station plus complète, un énorme bloc de granit offrant une fente régulière dans toute sa hauteur, rappelait également à Dusenbach, cette roche fendue qui atteste encore aujourd'hui à Jérusalem les prodiges dont fut accompagnée la mort du Fils de Dieu. <sup>2</sup>

La dernière station reproduite par Maximin II, est celle du saint-sépulcre. L'une des trois chapelles du pèlerinage, celle d'Ulrich et de Henri, fut appropriée à cette destination. Dans le fond Maximin fit sculpter également en pierre et en grandeur naturelle la statue de notre Seigneur couchée dans un tombeau. Comme les précédentes, cette figure, douée d'une expression remarquable, existe encore. <sup>3</sup>

<sup>1</sup> *Die Gefangenschaft Christi*.

<sup>2</sup> Le rocher de Dusenbach, situé sur le plateau qui s'étend au pied du Calvaire, est encore aujourd'hui appelé *der gespaltene Fels*. (V. la planche ci-jointe.)

<sup>3</sup> Elle est conservée au même lieu que les précédentes.

La chapelle reçut de ce monument le nom de *Tombeau du Christ*.<sup>1</sup>

Voilà les circonstances de la Passion, que Maximin II fit, pour ainsi dire, revivre à Dusenbach; puis, comme il était naturel, il appropria le pèlerinage lui-même aux souvenirs que rappelaient ces constructions. La chapelle principale, fondée par Égelolphe de Ribeaupierre, fut spécialement consacrée au culte de Notre-Dame-du-Calvaire, et une statue qui représentait la Mère de Dieu, tenant sur ses genoux le corps du Sauveur détaché de la croix, remplaça l'ancienne statue d'Égelolphe, laquelle probablement n'existait plus alors. Ces faits rendus probables par ce que nous venons de dire de la transformation du pèlerinage, et plus encore par la circonstance, que c'est surtout au XV<sup>e</sup> siècle, à la suite des guerres religieuses des Hussites, que s'établit en Allemagne la dévotion à Notre-Dame-du-Calvaire, sont tout à fait démontrés par les caractères mêmes de la statue, vénérée autrefois à Dusenbach et conservée jusqu'à nos jours. Cette statue porte tous les indices d'une sculpture du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui prouve qu'elle date de l'époque dont nous parlons. Ce monument en bois peint, de la hauteur de cinquante-trois centimètres, est, du reste, remarquable par l'élégance du travail et par la belle expression du visage de la Mère de Dieu.

#### IV.

Maximin II, sans borner là son œuvre, voulut encore reproduire, en l'honneur de la patronne de Dusenbach, un autre lieu célèbre de la Terre-Sainte. On croit communément que le lieu où le corps de la très-sainte Vierge resta déposé jusqu'au moment de son Assomption se trouvait dans le village de Gethsémani situé au pied du mont des Oliviers; et l'une des premières stations du jardin des Oliviers est précisément ce tombeau formant une chapelle souterraine où l'on descend par un escalier de marbre de cinquante degrés. Maximin fit convertir en une chapelle analogue la petite chapelle basse, élevée par Anshelm et située près du jardin des Oliviers. C'est, en effet, sous le nom de *Tombeau de Notre-Dame* que ce petit édifice fut toujours désigné depuis cette époque.<sup>2</sup> Un tableau placé sur l'autel, mais peint plus tard (1666), y représentait la mort de la Mère de Dieu.

<sup>1</sup> *Das Grab Christi.*

<sup>2</sup> *Unser lieben Frauen Grab.*

Grâce aux diverses constructions dont nous venons de parler, Dusenbach prit naturellement une importance nouvelle; et c'est pour cela sans doute que les chroniqueurs ont attribué à Maximin II l'honneur de la fondation même du pèlerinage.<sup>1</sup> Mais, comme on l'a vu, cela est contraire à la vérité historique. Ce qui est certain, c'est qu'il en a été le restaurateur; et ce mérite ne pourrait lui être contesté sans injustice: Car, indépendamment des constructions que nous venons de décrire, il constitua encore d'importants revenus aux chapelles, pour subvenir aux frais du culte. On voit par les titres du pèlerinage, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, qu'il était alors desservi par deux prêtres résidents, assistés de deux frères<sup>2</sup>: double preuve de la munificence du seigneur et de l'affluence considérable des pèlerins.

(La fin prochainement.)

BERNHARDT,

ancien Élève de l'École des Chartes.

LA

## MONTAGNE DE SAINTE-ODILE ET SES ENVIRONS.

### ALBUM

CONTENANT VINGT VUES DESSINÉES D'APRÈS NATURE

et accompagnées d'un texte descriptif,

par l'Auteur du GUIDE DU PÈLERIN AU MONT SAINTE-ODILE.

A considérer le grand nombre d'albums qui ont paru en France et surtout en Allemagne, pour faire connaître des localités remarquables, on devait s'étonner qu'il n'existât pas un ouvrage de ce genre sur la montagne de Sainte-Odile, si riche en beautés de la nature et en souvenirs de toutes les époques.

<sup>1</sup> «*Hat gebawen den Tusenbach, und vil Gutz der Kirch daher,*» dit, en parlant de ce seigneur, le chroniqueur Pierre Hermann d'Andlau. Voyez les extraits de sa chronique inédite, volume manuscrit intitulé *Varia Rappolsteinensia*, conservé aux archives du département du Haut-Rhin, section: *Seigneurie de Ribeaupierre*.

<sup>2</sup> V. aux mêmes Archives la liasse: *Rentes de Dusenbach*. (Documents des années 1488, 1491, 1494 et 1498.)

une de celles durant lesquelles la prédication de l'Évangile prit le plus d'extension.

Le couvent et l'église originairement bâtis par saint Grégoire ont été reconstruits plusieurs fois et placés enfin sous l'invocation de leur premier fondateur. Le cardinal Scipion Borghèse a fait ériger, en 1633, l'escalier et le portique qui les précèdent; l'église actuelle date de 1734. Elle est à trois nefs, décorée de colonnes de granit, de fresques et de riches dorures. — J'ai prié dans la cellule qu'occupait saint Grégoire, je me suis agenouillé au pied de l'autel qu'il a privilégié pour les défunts, et j'ai imploré la protection et l'intercession de Marie, prosterné devant l'image qui a parlé au glorieux pontife. Hélas ! qu'on se sanctifierait à Rome, si la ferveur et l'amour qui ont embrasé les cœurs des saints pouvaient enflammer aussi les nôtres, lorsque nous prions aux lieux où ils ont prié avant nous !

Le couvent de Saint-Grégoire, après avoir été occupé par des moines de divers ordres, a été assigné aux Camaldules fondés en 970 par saint Romuald, et qui l'habitent encore. — Trois chapelles s'élèvent sur la terrasse du monastère; elles sont dédiées : la première à sainte Sylvie, la seconde à saint André, la troisième à sainte Barbe. La première renferme la table de marbre sur laquelle est gravée la donation de trente-cinq jardins d'oliviers faite par saint Grégoire à l'apôtre saint Pierre pour l'entretien des lampes de son tombeau. — Plusieurs fresques du Guide et du Dominicain ornent la chapelle de saint André. Celles qui représentent la flagellation de l'apôtre, et le moment où il se prosterne devant la croix en allant au martyre, sont à mon sens au nombre des plus belles de Rome; la dernière surtout est admirable d'expression et rappelle les paroles que la tradition attribue à saint André au moment où il aperçut l'instrument de son supplice. « O croix bien aimée que les membres du Seigneur ont sanctifiée, s'écria-t-il, depuis longtemps je te désire, je t'aime tendrement et je te cherche sans relâche. Enfin le vœu de mon âme est satisfait; tu es prête à me recevoir de la main des hommes pour me rendre à mon maître. Tu me donnes à celui qui s'est servi de toi pour me racheter. »

L'on conserve dans la chapelle de sainte Barbe la table de marbre à laquelle saint Grégoire-le-Grand faisait asseoir les pèlerins qu'il aimait à nourrir et à servir de ses mains.

V<sup>te</sup> DE BUSSIERRE.

## NOTICE

SUR

### L'ANCIEN PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE DUSENBACH,

PRÈS DE RIBEAUVILLÉ (HAUT-RHIN).<sup>1</sup>

La fin du XV<sup>e</sup> siècle, où l'on restaura Dusenbach, vit aussi se réorganiser une institution dont nous devons parler ici; car, outre qu'elle naquit et se développa avec le pèlerinage, elle contribua efficacement à sa prospérité par l'extension qu'elle donna au culte de la très-sainte Vierge à Ribeauvillé. Cette institution est l'antique confrérie bourgeoise de l'Assistance, laquelle existe encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de cette ville.<sup>2</sup> Comme ce genre d'institution charitable se retrouvait jadis dans plusieurs autres villes d'Alsace, et qu'il a encore été peu étudié jusqu'ici<sup>3</sup>, nous entrerons dans quelques détails sur son origine et son objet.

L'époque à laquelle certains bourgs et villages furent convertis en cités et entourés de murs, fut le point de départ de diverses améliorations dans l'état politique et civil de leurs habitants. Sans énumérer ici toutes ces améliorations, nous dirons seulement que l'une des principales fut de donner aux nouveaux bourgeois, réunis dans une même enceinte, l'occasion et le moyen de s'associer pour défendre leurs intérêts communs soit au dedans, soit au dehors de la cité, et pour s'entraider dans leurs besoins. Parmi les associations de cette espèce, nées du nouvel état de choses, doivent être rangées les confréries d'assistance mutuelle établies autrefois dans plusieurs villes d'Alsace et qui partout, ainsi qu'à Ribeauvillé, remontaient à une haute antiquité.

<sup>1</sup> V. *Revue catholique de l'Alsace*, p. 209-216, 267-271.

<sup>2</sup> *Die Reite*, suivant l'ancienne et véritable orthographe de ce mot. Ce terme, qui a différentes acceptions dans l'ancien allemand, doit être pris ici, comme l'indique suffisamment l'objet de l'association, dans le sens de *secours*, *assistance*.

<sup>3</sup> L'honneur d'avoir, le premier, appelé l'attention sur ce genre de confréries appartient à M. l'abbé Fröhlich, qui, dans l'*Union alsacienne* (n<sup>o</sup> de juillet et d'octobre 1838), a consacré deux articles étendus à l'association de Ribeauvillé. Les nouveaux renseignements que nous donnons ici à ce sujet, serviront de complément à l'intéressante étude que M. Fröhlich a faite des statuts de cette confrérie.

Conformément à l'esprit religieux du temps où elles prirent naissance, toutes ces confréries se constituèrent non-seulement pour être des sociétés de secours mutuel dans les besoins de cette vie, mais encore pour s'entraider par delà la tombe par des prières et des bonnes œuvres. Par suite aussi de leur objet, ces associations se placèrent naturellement sous le patronage de celle qui fut de tout temps, et avec raison, regardée comme la bienfaitrice et l'avocate des hommes, et elles adoptèrent pour solennité annuelle sa fête par excellence, celle qui est désignée durant le Moyen-Âge sous le nom de *jour des honneurs de Notre-Dame* ou sa glorieuse Assomption.<sup>1</sup>

Une des plus anciennes associations de cette espèce, et la seule qui, à notre connaissance, soit encore existante, est celle de Ribeauvillé. Un document original atteste sa haute antiquité. Par un acte daté du 9 mars 1392 (1393), un bourgeois de la ville haute de Ribeauvillé, Henri Decker, constitue, au profit de la confrérie, qui lui avait fait l'avance d'un capital, une rente perpétuelle sur sa maison. Cette constitution de rente est faite entre les mains du préposé de l'association, en présence de ses deux receveurs et de plusieurs bourgeois, et confirmée par l'apposition du sceau de Conrad de Hunewilr, prévôt des villes hautes pour le comte Henri de Sarwerd, mari de Herzlande de Ribeaupierre.<sup>2</sup> En montrant l'institution en pleine activité à la fin du

<sup>1</sup> *Unser Frowen tage der ehren*. V. HALTAUS *Glossarium germanicum mediæ ævi*, hoc verbo. Les statuts de l'association de Ribeauvillé sont également datés de ce jour et mentionnent à plusieurs reprises la fête de l'Assomption sous ce titre.

<sup>2</sup> Voici la partie importante de ce document encore inédit :

«Ich Henselin Decker, dem man spricht Barch, ein burger in der obern Stat zu Rapoltzwilr, und ich Ellin, sin erlichen wurtin, veriehent une tunc kunt allen den die disen brief ansehen, oder haerent lesen, das wir beide einhelllich und unnerscheidenlich verkœft und zu kœffende geben hant, eins gantzen stetten kœffes, für uns und alle unser erben Clewin Schanley dem Reitemeister zu Rapoltzwilr, ein pfunt alter Baseler geltz, dasselb pfunt geltz er umb uns kœft het der vorge-nante Reite und von iren weisen, uffen unserm hus in der Froszgassen, gegen dem vorge-nante Reitemeister uber an dem ort, und ander sit, nebent Henses Roleis garten; dasselb unser hus vormals och zinset der Reite ein pfunt alter pfennig geltz, ist ewig. Und ist dirre Kœff beschehen umb das vorge-nante pfunt alter Baseler geltz, umb zwei pfunt und fünf schelling pfennig, der wir mit gantzer zal gewert sind, und die wir in unserm nutz bewendet hant, damit uns wol bemiget, ane gewerde etc.

«Ile by sint gewesen : zecklin zehleder, der schaffener; zecklin Rotin, der schaffener; Haman Bernhart; Cuntz Bal; Clemens Rosay der metziger; Cunnan Plander; Haman Zehleder; Cuntz Berwart, und Milweg der underkœffer burger zu Rapoltzwilr.»

V. l'acte original, conservé dans les archives du *Corps*, déposées à la cure.

XIV<sup>e</sup> siècle, ce document indique qu'elle était alors déjà ancienne; nous croyons ne rien exagérer en reportant son établissement un siècle plus haut, dans celui de la fondation du pèlerinage de Dusenbach, et à l'époque de la conversion de Ribeauvillé en cité, fait attesté dans une charte du 7 juin 1290.<sup>1</sup> Après avoir existé longtemps par simple voie traditionnelle, cette association jugea utile, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, de régulariser son existence et de mettre ses statuts par écrit. Cet événement eut lieu dans l'année même, et sans aucun doute, sous l'influence de la rénovation du pèlerinage de Dusenbach. A la date du 22 août 1494, sur la demande générale du *Corps*, Guillaume I<sup>er</sup>, seigneur de Ribeaupierre, alors l'ainé de sa maison, tant en son nom, qu'en celui de Maximin II, son frère, et Brunon II, leur neveu, confirma, en qualité de seigneur temporel, le règlement que s'était donné l'association; et plus tard, le 22 août 1513, sur la demande de Maximin II et de Guillaume II, son neveu, ces statuts reçurent encore l'approbation religieuse de Christophe d'Uttenheim, évêque de Bâle, dont la juridiction s'étendait alors à la Haut-Alsace.<sup>2</sup>

En étudiant les dispositions de ces statuts, on se rend parfaitement compte de l'objet pour lequel avaient été fondées les confréries de l'assistance, et celle de Ribeauvillé en particulier. Tout d'abord les rédacteurs proclament que l'association a été établie à l'honneur et à la gloire de Dieu et de la Reine immaculée du ciel<sup>3</sup>; et, pour atteindre ce but, ils prescrivent entr'autres : de faire offrir fréquemment, au nom et aux frais du *Corps*, le très-saint sacrifice de la messe, qui est, en effet, l'acte de religion qui ajoute le plus à la gloire de Dieu et des Saints, en même temps qu'il est le plus utile aux vivants et aux morts<sup>4</sup>;

<sup>1</sup> V. l'acte par lequel Anshelm II de Ribeaupierre constitue un douaire à Élixa de Werd, sa femme; cet acte est passé dans la ville de Ribeauvillé, *in der statt zu Rapoltzwilr*. SCHOEPLIN, *Alsacia diplomatica*, t. II, p. 43.

<sup>2</sup> V. les originaux de ces documents, conservés dans les archives du *Corps*.

<sup>3</sup> «Gottes, und syner Mutter, der reynen himilschen Kunigin, maget Maria, zu lobe und ere, ein lœbliche bruderschaft darumb uffgesetzt, und ein gezierde in der mutter und pfarrkirchen zu Rapoltzwilr in der eren *sanctum Gregorium* gestift, so genempt und geheissen ist : unser lieben Frowen der reit-bruderschaft.» (*Préambule des statuts de 1494.*)

«Zu lob dem almächtigen Gott und ouch besonderer erre der allerheiligsten jungfrouwen Marie, der Mutter unsers Herrn Jhesu Christi, ein lœblich bruderschaft in der pfarrkirchen by uns zu Rappoltzwiler .... die genambt unser lieben Frowen bruderschaft in der reitte.» (*Préambule des statuts confirmés par l'évêque de Bâle en 1513.*)

<sup>4</sup> Articles VI, VII, IX et X des statuts de 1494; VI, VII, X et XI de ceux de 1513.

d'employer à la décoration de la maison de Dieu et à l'entretien du culte divin l'excédant des fonds provenant des cotisations des membres<sup>1</sup>; d'accompagner avec chant et prières le très-saint Sacrement lorsqu'il est porté chez les malades<sup>2</sup>; enfin, de célébrer solennellement la fête des honneurs de Notre-Dame, ou de sa glorieuse Assomption.<sup>3</sup>

Relativement à l'objet plus spécial de l'association, qui est l'assistance mutuelle, les statuts, s'occupant avant tout des intérêts des confrères décédés, prescrivent notamment : de maintenir l'antique usage d'annoncer, par trois fois, au son de la cloche, le décès de chaque associé, afin d'appeler sur lui les prières de ses confrères<sup>4</sup>; d'avoir soin de la dépouille mortelle de l'associé défunt, et de l'inhumer convenablement<sup>5</sup>; de faire célébrer des messes solennelles, au nom et aux frais du Corps, pour le repos de l'âme soit de chaque associé en particulier, soit des associés en général, et, dans ce dernier cas, les messes devaient être accompagnées de distribution d'aumônes.<sup>6</sup>

Quant à l'assistance des associés vivants, les statuts ordonnent de venir à leur aide, s'ils tombent malades et se trouvent dans le besoin, d'abord par des secours en argent, et, si cela est nécessaire et que l'associé offre des garanties suffisantes, par des prêts sur les fonds du Corps<sup>7</sup>; mais, sachant aussi que la charité chrétienne ne doit point avoir de limites, les rédacteurs des statuts imposent encore à perpétuité à l'association le devoir de secourir tous les indigents en général, et, à cet effet, de faire quatre fois par an des distributions copieuses de vivres, annoncées à l'avance, et faites sous le contrôle des préposés de la confrérie.<sup>8</sup>

<sup>1</sup> Art. XXII des statuts de 1494; préambule et art. I<sup>er</sup> et XIV de ceux de 1513.

<sup>2</sup> Art. XIII des statuts de 1513.

<sup>3</sup> Art. VI des statuts de 1494 et VII de ceux de 1513.

<sup>4</sup> «Mit der grossen glocken drye rest belüten, wie das von alten herkommen (art. II des statuts de 1494); — mit der grossen glocken lüten drye underschlagne rest.» (Art. IV des statuts de 1513.)

Une cloche spéciale, désignée vulgairement sous le nom de *Raidt-Glocke*, a été de tout temps consacrée à Ribeaupillé à cet objet. Celle qui servait à cet usage et qui remontait au commencement du XV<sup>e</sup> siècle au moins, a dû être refondue, il y a quelque temps, par suite d'une fêlure qui y est survenue au mois de mai 1858; elle est remplacée par une nouvelle cloche d'un volume beaucoup plus considérable, et qui est dédiée à la très-sainte Vierge.

<sup>5</sup> Art. IV des statuts de 1494; V des statuts de 1513.

<sup>6</sup> Art. V, IX et XI des statuts de 1494; VI, VII, VIII et IX de ceux de 1513.

<sup>7</sup> Art. XV des statuts de 1494.

<sup>8</sup> Art. XI des statuts de 1494 et IX de ceux de 1513.

En résumé : glorification de Dieu et de Celle qui, par sa puissante coopération au salut du monde, mérite le plus, après Dieu, la reconnaissance et l'affection des hommes; puis, assistance fraternelle entre les associés dans cette vie et dans l'autre, tel est l'esprit des confréries de secours mutuel. Comme on le voit, ces associations, ainsi qu'on l'a déjà fait observer, avaient résolu le problème des meilleures institutions de bienfaisance des temps modernes; par quelques côtés même elles leur étaient supérieures, puisqu'elles embrassaient à la fois les devoirs de la charité chrétienne envers Dieu et envers le prochain, dans ce monde et dans l'autre. On peut dire qu'elles étaient la mise en pratique des trois grandes vertus qui sont l'essence et la vie du christianisme : la foi en Dieu et dans son Fils, l'espérance de la vie à venir, et l'amour de Dieu et du prochain. Aussi les excellents résultats produits de tout temps par l'association de Ribeaupillé lui méritèrent-ils d'importantes faveurs de la part du Saint-Siège, aussitôt que son existence lui eut été signalée. Par un bref daté du 18 janvier 1716, et donné dans la forme solennelle et à perpétuité, le pape Clément XI, dans le but de donner une nouvelle extension à la confrérie, l'enrichit de nombreuses indulgences, tant plénières que partielles<sup>1</sup>; et plus tard, par un autre bref daté du 6 septembre 1775, et donné également dans la forme solennelle et à perpétuité, le pape Pie VI ratifia et étendit les indulgences précédentes et en autorisa l'application, par manière de suffrage, aux fidèles défunts<sup>2</sup>; puis, par un second bref à la même date et donné dans la même forme que les précédents, Pie VI, ajoutant aux faveurs dont nous venons de parler une concession tout à fait extraordinaire, privilégia à perpétuité l'autel de la confrérie : «Voulant,» dit-il dans ce bref, «illustrer par une faveur spéciale l'église paroissiale de Saint-Grégoire de la ville de Ribeaupillé, dans le diocèse de Bâle, et l'autel de la confrérie de l'Assomption de la bienheureuse et immaculée «Vierge Marie qui s'y trouve, et qui jusqu'ici n'a point encore été «décoré de privilège, — nous appuyant sur l'autorité qui nous a été «remise par le Seigneur, sur la miséricorde de Dieu tout-puissant «et l'intercession des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous accordons que, chaque fois qu'un prêtre séculier ou régulier dira à cet «autel la messe des défunts pour le repos de l'âme d'un membre de

<sup>1</sup> V. ce bref en original aux archives du Corps, déposées à la cure.

<sup>2</sup> V. ce bref en original dans les mêmes archives. Au bas on lit l'attestation d'authenticité et le permis de publier.

« l'association mort dans l'amour de Dieu, cette âme, participant par « manière de suffrage au trésor des mérites de l'Église, obtienne indulgence devant Dieu, et, par les mérites de notre Seigneur Jésus-Christ « et de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints, soit délivrée « des peines du purgatoire. »<sup>1</sup> Ce sont là, comme on le voit, des faveurs spirituelles d'une haute importance et qui, par le bien inappréciable qu'elles ont produit et sont destinées à produire encore à perpétuité, dans l'intérêt des vivants aussi bien que dans celui des morts, doivent assurer à jamais le maintien de l'association et l'entourer d'une considération particulière. C'est dans ce but, c'est pour témoigner notre respect pour une institution dont l'établissement ne saurait être attribué qu'à la Reine des cieux; c'est enfin à cause du lien étroit qui la rattache à Dusenbach, et de l'influence heureuse qu'elle a exercée sur la prospérité de ce pèlerinage, que nous avons consacré ici, sous forme d'épisode, quelques pages à son histoire.

Nous rentrons maintenant dans notre sujet.

BERNHARD,

ancien Élève de l'École des Chartes.

## LA LANGUE ALLEMANDE EN ALSACE.

Le rédacteur du *Journal de Belfort* est chatouilleux. Il l'est à tel point que, lorsqu'il est tant soit peu contredit, il crie comme un aveugle et frappe comme un sourd. Ainsi, quand la *Revue catholique de l'Alsace*, tombant un peu tard dans son bureau, lui apprit qu'il avait un contradicteur dans la personne d'un curé de l'arrondissement, M. Clerc s'en affecta si fort que, sans lire avec quelque attention ce que le curé lui opposait, et sans prendre conseil de sa raison, il se mit à écrire (numéro du 30 juillet) une vive réponse, à laquelle nous devons une réplique.

Nous ne suivrons pas l'exemple de M. Clerc. Nous citerons textuellement ce qu'il dit à notre adresse, honneur qu'il n'a pas daigné faire à nos observations. Les lecteurs du *Journal de Belfort* ne peuvent nous

<sup>1</sup> V. ce bref en original avec l'attestation d'authenticité et le permis de publier, aux mêmes archives. — L'autel privilégié n'est point le maître-autel de l'église paroissiale, comme pourrait le faire croire l'inscription qui y est placée, mais l'autel de la nef latérale sud dédié à la très-sainte Vierge.

juger que par le rédacteur de leur feuille. Si M. Clerc avait reproduit nos propres paroles, plus d'un d'entre eux se demanderait si M. Clerc reste assez dans la vérité et dans les règles de la politesse. Car voici ce que nous dit l'aimable journaliste :

*Vous prétendez, M. le curé, que la mesure proposée par le conseil d'arrondissement de Sarrebourg porte atteinte à la religion.*

Non, M. Clerc, c'est ce que nous ne prétendons nullement : notre langage n'est pas si absolu. Nous avons dit<sup>1</sup> : « Si nous nous servons « de la langue allemande pour enseigner la religion aux enfants, c'est « que nous tenons à être compris. Dès qu'il sera possible de le faire, « nous échangerons le catéchisme allemand contre le catéchisme français, et nos explications seront données en langue française. Est-ce « qu'on ne prêche pas dans cette langue partout où il y a un auditoire « capable de la comprendre?... Est-ce qu'on ne fait pas le catéchisme « en français partout où le permettent les progrès des enfants dans la « connaissance de la langue nationale? Mais, en attendant que l'on nous « donne dans toutes nos communes des enfants ainsi préparés, nous continuerons à penser que la mesure proposée par le conseil d'arrondissement de Sarrebourg ne pourrait que porter atteinte à la religion. »

*Pourquoi donc?* demande M. Clerc, après les paroles que nous venons de citer de lui. Et sans attendre notre réponse : *Parce qu'il faut expliquer aux enfants, dit-il, le français en allemand pour être compris.* — C'est en effet ce qu'il faut faire, si l'on veut être compris des enfants, qui ne savent encore que la langue allemande. Une explication n'est pas une accumulation d'énigmes. Or, employer, pour faire comprendre une chose, un langage inconnu à celui que vous voulez éclairer, c'est un peu, nous le croyons, lui parler par énigmes.

*Vous soutenez, continue M. Clerc, le système des traductions par l'exemple de l'instituteur qui enseignait le français sans le secours de l'allemand, et dont les élèves n'ont rien compris, selon vous.*

Vous n'y êtes pas, Monsieur. Nous ne soutenons pas le système des traductions, au moins pas comme vous paraissez l'entendre. Nous ne disons nulle part, dans notre article, qu'il faille obliger les enfants à faire des traductions par écrit, quoique nous soyons bien éloigné de nous élever contre ce système. Tout ce que nous souhaitons, c'est que l'on dise aux élèves ce que tel ou tel mot français, qu'il s'agit principalement de leur faire comprendre, signifie en allemand. L'esprit de l'en-

<sup>1</sup> *Revue catholique de l'Alsace*, p. 153.